ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

enseignement

Question écrite n° 117235

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la création d'un système de gestion informatique de la population scolaire, En effet, il semblerait qu'un projet de réforme soit envisagé afin de constituer une base informatique des enfants scolarisés. Leurs noms seraient automatiquement enregistrés dans un système de gestion informatique des établissements scolaires afin de disposer de tous les critères et renseignements de la personne. Ces fichiers seraient ensuite adressés aux directeurs d'écoles, au rectorat et partiellement aux maires. C'est pourquoi il le prie de bien vouloir lui indiquer les délais de mise en oeuvre de ce système de gestion informatique. Il souhaite également connaître quelles seront les garanties, notamment en termes de protection des informations personnelles des personnes.

Données clés

Auteur : M. Thierry Mariani
Circonscription : Vaucluse (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 117235
Rubrique : Droits de l'homme et libertés publiques
Ministère interrogé : éducation nationale
Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 30 janvier 2007, page 972